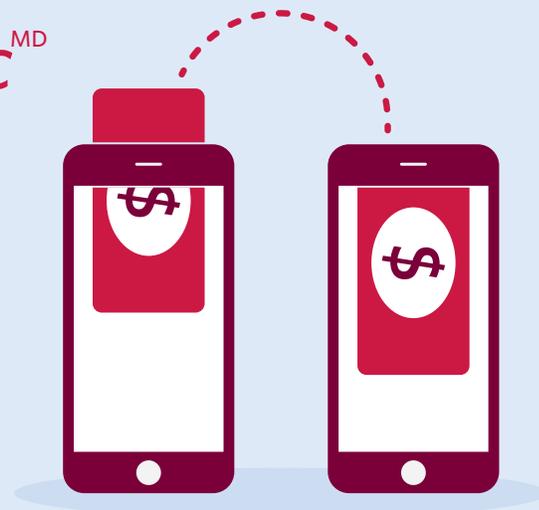


Protégez-vous contre la fraude par Virement *Interac*^{MD}

La fraude par interception de virements électroniques survient lors d'un virement de fonds entre les comptes bancaires de deux personnes par l'intermédiaire d'une opération de Virement *Interac*^{MD} utilisant une adresse de courriel ou un numéro de téléphone. Les fraudeurs intercepteront l'opération en ligne et détourneront les fonds vers un autre compte bancaire.



Comment vous protéger

Les fraudeurs peuvent intercepter les opérations de Virement *Interac* en accédant au compte de courriel du destinataire et en devinant ou en obtenant la réponse à la question de sécurité. Que vous soyez l'expéditeur ou le destinataire d'une opération de Virement *Interac*, chacun est responsable de jouer son rôle dans la prévention de la fraude.

Si vous êtes l'expéditeur :

- ✓ **À FAIRE :** Créez des questions de sécurité difficiles et uniques pour lesquelles seuls vous et votre destinataire connaissez la réponse
- ✓ **À FAIRE :** Au besoin, communiquez la réponse à la question de sécurité au destinataire par l'intermédiaire d'un moyen de communication sécurisé (téléphone)
- ✗ **NE PAS :** Indiquer la réponse de sécurité dans votre question
- ✗ **NE PAS :** Communiquer votre réponse à la question de sécurité par courriel, par message texte ou sur les médias sociaux
- ✗ **NE PAS :** Réutiliser la même réponse à la question de sécurité pour plusieurs destinataires

Si vous êtes le destinataire :

- ✓ **À FAIRE :** Inscrivez-vous à la fonction Dépôt automatique de Virement *Interac* pour que vos fonds soient déposés automatiquement, sans que le destinataire doive répondre à une question de sécurité
- ✓ **À FAIRE :** Créez des mots de passe difficiles et uniques pour protéger vos comptes (de courriel, de médias sociaux)
- ✗ **NE PAS :** Créer des mots de passe faciles à deviner
- ✗ **NE PAS :** Communiquer vos mots de passe à quiconque
- ✗ **NE PAS :** Suggérer à plusieurs expéditeurs d'utiliser la même réponse à la question de sécurité

Vous voulez en savoir plus? Visitez le site cibc.com/fraude